

**Projet du modèle d'allocation des ressources
2023 – Calendrier budgétaire.**

Conseil d'administration du 26 septembre 2022

Délibération 2022/09/CA-003

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le projet du modèle d'allocation des ressources 2023 ainsi que le calendrier budgétaire, conformément au tableau joint à la présente délibération.

Toulouse, le 26 septembre 2022

Le Président,

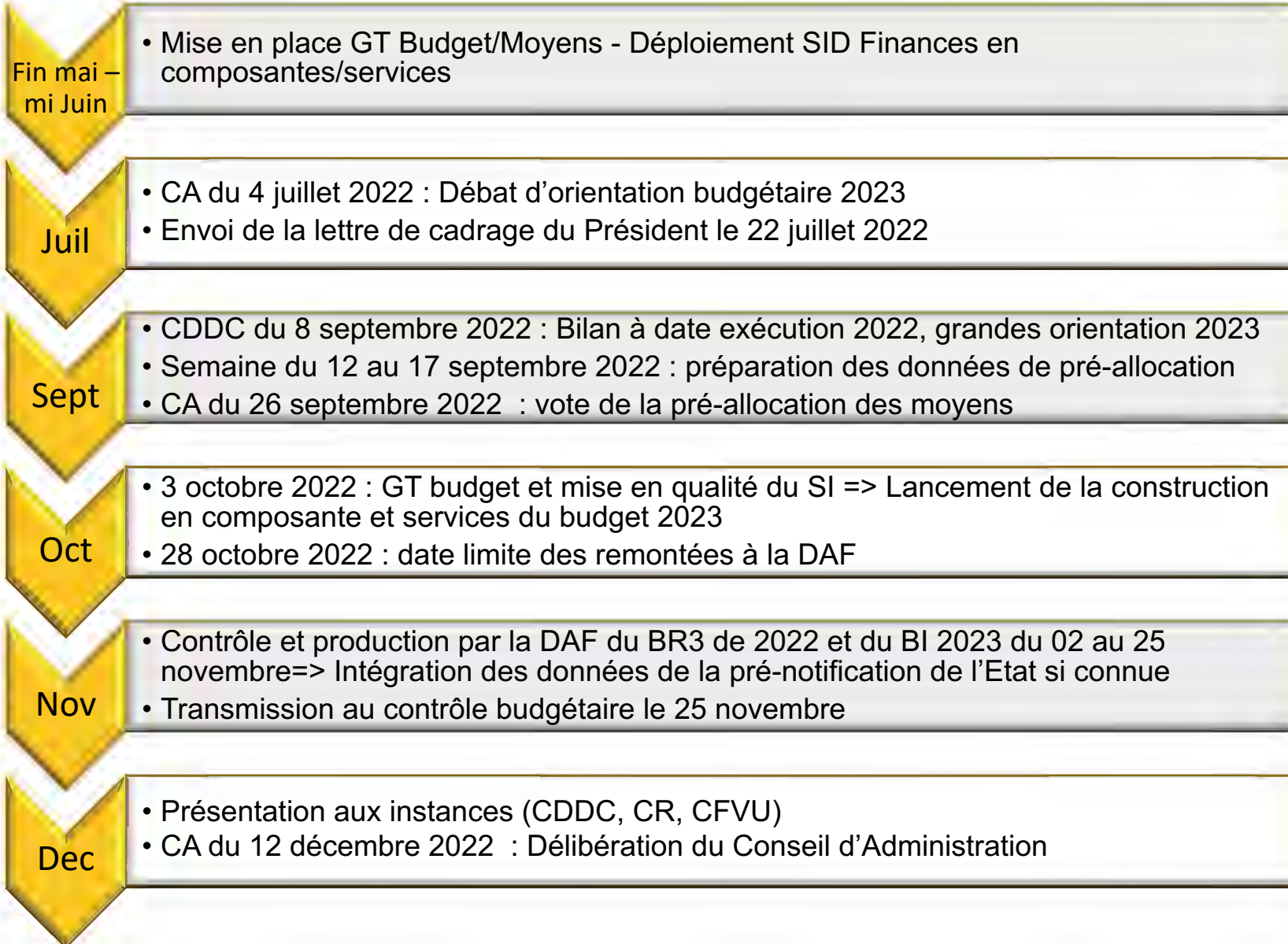
 Jean-Marc BROTO

Délibération adoptée à la majorité des votes exprimés

Nombre de membres : 36
 Nombre de membres présents : 23
 Nombre de membres représentés : 9

Nombre de voix favorables : 28
 Nombre de voix défavorables : 0
 Nombre d'abstentions : 4
 Ne prennent pas part au vote : 0

❑ Le calendrier de construction et d'animation



Le calendrier ci-contre donne les grandes étapes de la construction budgétaire 2023.

Privilégiant la permanence des méthodes et visant d'éclairer au plus tôt le travail budgétaire des composantes et services le vote de la pré-allocation de moyens 2023 été volontairement maintenu au CA du 26 septembre 2022.

Une information du conseil (qui ne serait pas contrevenue aux dispositions du code de l'éducation) aurait pu être jugée plus pertinente en raison des inconnues qui pèsent sur l'engagement de l'Etat en terme de soutien à la hausse des coûts de l'énergie et à la hausse du point d'indice.

□ Les tableaux de pré-allocation des ressources :

➤ La pré-allocation de SCSP

Ce schéma de pré-allocation sera actualisé pour le BI 2023 pour intégrer la pré-notification 2023 de l'Etat qui apportera éclairage sur les inconnues à date de la construction.

SERVICES OU COMPOSANTES	PRE-ALLOCATION 2022	
	Pré-allocation SCSP 2022	Dont actions spécifiques
FACULTE DE SANTE	576 937	16 199
F2SMH	750 473	1 814
FSI	2 858 538	35 439
IUT A	3 965 750	3 193
IUT TARBES	1 288 523	0
OMP	67 840	2 182
TOTAL COMPOSANTES	9 508 061	58 827
BUDGET GLOBAL DE LA RECHERCHE	4 600 643	188 750
RESSOURCES HUMAINES - MS dont MàD	264 061 992	186 666
PROJETS D'ETABLISSEMENT	377 749	
AFFAIRES GENERALES	481 537	
PRESIDENCE - FONCTIONNEMENT	46 000	
PRESIDENCE - PROJETS	100 000	
DRHDS - DEV SOCIAL - FIPHFP - PAF	1 385 578	
DRHDS - SCAS	667 478	
DRHDS - CRECHE UPSIMOMES	50 766	
DPLPS - PATRIMOINE	12 036 264	
DPLPS - LOGISTIQUE	2 070 781	
DPLPS - PREVENTION - SECURITE	610 000	
DSI	1 702 493	
DEVE	328 200	100 000
SCUIO-IP	271 735	
PÔLE SPORTS	397 204	
MFCA	0	
DSL	323 107	
DREIC	85 000	
CATALYSEUR	65 000	65 000
SERV.COM. DE DOCUMENTATION	332 307	
SCECCP (jardin)	24 060	
DCCE	56 200	
TOTAL PRE-ALLOCATION SERVICES CENTRAUX ET COMMUNS	21 411 459	165 000
TOTAL GENERAL	299 582 155	599 243

0,20 % du total

PRE-ALLOCATION 2023	
Pré-allocation SCSP 2023	Commentaires
576 937	Maintien à l'identique pour les composantes de la pré-allocation de SCSP 2022 ce qui leur permet d'engager leur travail de construction budgétaire et de préparer le dialogue de gestion qui sera le lieu d'évoquer la répartition de leurs crédits par nature, leurs projets et leur équilibre global
750 473	
2 858 538	
3 965 750	
1 288 523	
67 840	
9 508 061	
4 600 643	Dans l'attente de la pré-notification 2023, reconduction à l'identique y/c les actions spécifiques
265 761 992	A ce stade et dans l'attente de la pré-notification de l'Etat pour 2023, augmentation des crédits de personnels à concurrence des crédits nouveaux soclés en 2022 (1,7 M€)
	A ce stade du processus de préparation budgétaire 2023, maintien, au global, de l'allocation de ressource à destination des services centraux et communs. Des dialogues de gestion éclairés par les analyses économiques en cours (exécution 2022, évolution des coûts du marché des fluides, des matières premières) seront conduits afin de déterminer le modèle d'allocation optimal. Les mesures budgétaires à caractère social (augmentation du budget du SCAS et de la crèche notamment) mises en place et/ou revalorisées courant 2022 seront intégrées à l'occasion de ces échanges
	21 411 459
	301 282 155

- Les tableaux de pré-allocation des ressources
 - La pré-allocation des ressources propres issues de l'activité de la MFCA

SERVICES OU COMPOSANTES	Pré-allocation ressources propres générées par l'activité de la MFCA
FACULTE DE SANTE	1 502 984
F2SMH	46 194
FSI	788 415
IUT A	2 427 347
IUT TARBES	573 303
TOTAL PRE-ALLOCATION COMPOSANTES	5 338 243
PROJETS D'ETABLISSEMENT	231 222
DRHDS - GEM	55 174
DPLPS - PATRIMOINE	522 523
TOTAL PRE-ALLOCATION SERVICES CENTRAUX	808 919
TOTAL GENERAL	6 147 162

Cette première allocation sera complétée dans un calendrier compatible avec la construction du budget initial.

